

COMMUNIQUÉ

LE FONDS MUNICIPAL VERT ACCORDE 12 024 \$ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BRANDON POUR UNE ÉTUDE SUR LA RÉHABILITATION D'UN TERRAIN CONTAMINÉ

Le 6 septembre 2007, Saint-Damien-de-Brandon (Qc) – Jean Perrault, premier vice-président de la FCM et maire de la Ville de Sherbrooke, et l'honorable Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles, ont fait part aujourd'hui d'une subvention de 12 024 \$ du Fonds municipal vert à la municipalité de Saint-Damien-de-Brandon afin de réaliser la phase 2 de l'évaluation environnementale et d'élaborer un plan de réhabilitation d'un terrain contaminé de 415 820 pieds carrés adjacent à l'hôtel de Ville. Sur ce terrain s'élevait auparavant une usine de sciage et de préservation du bois. La phase 2 de l'évaluation environnementale permettra de préciser les travaux de restauration appropriés avant le réaménagement du terrain.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins de développement viable des gouvernements municipaux, a dit Jean Perrault, premier vice-président de la FCM. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus viables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Nous sommes bien conscients que la viabilité d'un pays dépend de la viabilité de ses collectivités, et c'est là un objectif que nous partageons tous, a dit le ministre Lunn. Le gouvernement du Canada mise sur le Fonds municipal vert pour aider les municipalités canadiennes à obtenir des résultats. Avec des projets comme celui que nous soulignons aujourd'hui, les Canadiens jouiront d'un environnement plus sain et plus propre. »

L'étude de faisabilité comprend l'excavation de près de vingt-deux puits d'essais. Les échantillons de sol collectés seront analysés pour déterminer la présence de l'un ou de plusieurs des composés suivants : hydrocarbure pétrolier, hydrocarbure aromatique cyclique (HAP), composé organique volatil (COV), composé phénolique, glycols et métaux. L'étude comprend également le forage de quatre puits d'observation de l'eau souterraine ainsi que le prélèvement d'échantillons et l'analyse de l'eau souterraine.

« La restauration de la propriété constitue une étape déterminante en vue de mettre un terme au passif environnemental au cœur du noyau villageois et de favoriser le développement résidentiel avec les retombées positives importantes manifestes sur les plans fiscal, environnemental, social et économique, a dit la mairesse Céline Tremblay. L'aide accordée par le Fonds municipal vert est grandement appréciée dans le cadre d'un contexte financier limité. »

La restauration de ce site se fera en fonction des possibilités maximales associées à une vocation résidentielle, correspondant aux normes de décontamination de niveau B du ministère de l'Environnement et de la Faune. La Municipalité inclura dans les appels d'offres publics des critères précis concernant l'efficacité énergétique des bâtiments, notamment sur le plan de l'isolation, du chauffage et de l'éclairage, ainsi que des critères de valorisation de l'eau.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités de 550 millions de dollars afin d'établir et de gérer le Fonds municipal vert (FMV). Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé en vue d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et d'amélioration en matière de protection du climat.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. La FCM soutient l'aménagement de collectivités viables bénéficiant d'une qualité de vie élevée en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements -

Municipalité régionale de comté de Saint-Damien-de-Brandon (Qc)

Josée Tellier
Directrice générale
Municipalité de St-Damien
6850, chemin Montauban
Saint-Damien (Québec)
J0K 2E0
Tél. : 450-835-3419
Télec. : 450-835-5538
Courriel : stdamien@intermonde.net

Fonds municipal vert

Lucille Hodgins
Gestionnaire, Relations avec les collectivités
Fonds municipal vert
Centre pour le développement des collectivités viables
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613-907-6299
Cell. : 613-447-0051
Télec. : 613-244-1515
Courriel : lhodgins@fcm.ca

Ressources naturelles Canada

Kathleen Olson
Directrice intérimaire des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613-996-2007
Télec. : 613-943-0663

Pour de l'information sur la Municipalité régionale de comté de Saint-Damien-de-Brandon (Qc), veuillez consulter le <http://www.st-damien.com/>

Pour de l'information sur le Fonds municipal vert, y compris sur les différents projets et études approuvés, veuillez consulter le www.collectivitesviables.fcm.ca

Pour de l'information sur la Fédération canadienne des municipalités, veuillez consulter le <http://www.fcm.ca>

Pour de l'information sur Ressources naturelles Canada, veuillez consulter le <http://nrcan-nrcan.gc.ca>

Pour de l'information sur Environnement Canada, veuillez consulter le <http://www.ec.gc.ca>